

## Procès Verbal de l'Assemblée Générale 2019

**Clubs :**

**Présents :** Aigrefeuille – Aulnay – Aytré – Ile de Ré – La Rochelle – Marans – Oléron – Périgny – Pons – Rochefort – Royan – Saint Jean d'Angély – Saintes – Surgères – Virson.

**Excusés :** Jonzac – La Jarrie – Saint Sauvant – Saint Sulpice de Royan

**Absents :** La Tremblade – Nieul sur Mer -

**Membres du bureau :**

**Présent(e)s :** Valérie Gaborit – Michel Grosjean – Fernande Mattéra – Donatien Martineau – Jérôme Pitor – Yannick Tirateau – Vivian Roux – Michel Armengol – Chantal Le Floch – Audrey Cankovic-Allard

**Excusés :** Raymond Bissay – Benjamin Delannoy-Gadouleau

**Agent de Développement Sportif :** Présent : Roland Riou

**Vérificateurs aux comptes :**

**Présent(e) :** Frédéric Bardin – Jacquotte Grosjean

**Invités :**

**Présent(e)s :** Danièle Braud (FFMJS) – M. Laloyaux (Adjoint au Maire d'Aigrefeuille) – Philippe Ortuno (CRNATA)

**Excusé(e)s :** Jean-Michel Cleroy (FFTA) – Dominique Bussereau (CG) – Stéphane Villain (CG) – Alexandre Magnant (DDCSJ) – Marion ROBIN (DDCSJ) – M. Ossah (Handisport) – M. Texier (Sport Adapté) – M. Gay (Maire d'Aigrefeuille)

**Absent(e) :** CRNATA : Jean-Marie TOVO – Nadine SECHET

**Invité(e)s « podium » :** présent(e)s :

**Périgny :** Josette Pierre

**Rochefort :** Pierrick Bouchaud – Alain Villaume - Maxime Guérin – Jean-Pierre Cigrand – Sylviane Gaudin - Cédric et Jessy Barritault – Claude Bolle – Thierry Rossignol

**Saintes :** Bryan Duc

**Surgères :** Romain Gaborit – Geneviève Freund – Déborah Grip - Valérie Gaborit -

**Excusé(e) :** Maéva Gaudin (Rochefort) – Patrick Massé (Surgères)

\*\*\*\*\*

## ➤ Tour de Table des Présidents de Club

La Présidente remercie les Présidents de Club pour leur présence ainsi que les invités. Valérie Gaborit indique les points abordés pour la matinée : chiffres du département pour la saison 2020, état des lieux dans les clubs, information sur les labels et récompenses aux archers qui ont fait un podium au cours de la saison 2019.

**Aigrefeuille** : 37 licenciés – 1 licence en attente. Projet d'un terrain extérieur – 2 salles.

M. LALOY AUX, adjoint au Maire d'Aigrefeuille, intervient pour préciser que ce terrain extérieur sera accessible à Virson, Sugères et Aigrefeuille.

**Pons** : 38 archers. Le club a organisé le Championnat départemental avec finale, et tout s'est très bien déroulée. Elle remercie le comité départemental pour son aide. Tout va bien pour le club.

**Rochefort** : Une centaine d'archers. Le club limite les licenciés pour favoriser la qualité sur la quantité. Quelques inquiétudes pour le financement des déplacements des équipes.

**Aytré** : le club va bien mais le manque d'entraîneurs a entraîné une réduction des licenciés, 40 environ cette saison. Des jeunes vont en compétition et 3 nouveaux adultes les démarrent.

**La Rochelle** : Représenté par la Trésorière en raison de l'organisation du concours ce week end. Le club fonctionne bien, avec un bon noyau de bénévoles. 46 licenciés mais des appels pour des séances découvertes. Beaucoup de jeunes participent aux compétitions. Dans l'immédiat le club garde son terrain extérieur.

**Ile de Ré** : Le club se maintient avec 30 à 35 licenciés. Le kinésithérapeute leur envoie des personnes d'un certain âge. Les jeunes participent aux compétitions. Belle salle et super pas de tir extérieur. Parcours de 10-12 cibles. Des bénévoles à chaque animation. Tout va bien.

**Marans** : Virginie Raffin se présente comme nouvelle Présidente de Marans. 56 licenciés. Le club a perdu 2 entraîneurs. Un assistant entraîneur en formation. Le club va avoir un nouveau terrain extérieur l'année prochaine. Virginie remercie Geneviève Freund pour l'aide apportée au club.

**Oléron** : Nouveau Président qui remercie le CD de l'aide apportée. Le décès d'Anne a bouleversé la pérennité du club. mais un nouveau bureau s'est mis en place. Tir en salle à 30 mètres et à l'extérieur 70 mètres. 12 compétiteurs avec des résultats corrects. Un archer du club suit la formation entraîneur fédéral. Jean michel encadre un groupe de 6 élèves (2 jeunes et 4 adultes). 2 concours : campagne en mai et en juin le TAE tir olympique ( support du championnat départemental). Le Président sollicite l'aide du CD pour ce championnat (logistique, ordinateur, etc...).

Valérie assure Oléron de l'aide du CD pour tout le déroulement de la compétition.

**Virson** : 39 licenciés dont 16 jeunes. Pas trop de problèmes. La salle n'est pas extensible et le Président ne sait pas ce qu'elle va devenir. Bois privé avec 24 cibles. 4 concours prévus : nature, campagne championnat départemental, 3 D et concours jeunes. Le club a la chance d'avoir des bénévoles et même les parents participent aux animations.

**Périgny** : Représenté par le Secrétaire. 97 licenciés maxi. Projet avec la mairie pour un terrain extérieur. Le club organisera un tournoi « poussins », un TAE , et un championnat militaire.

**Surgères** : 60 à 70 archers. Pas de place en structure. Concernant le terrain en pourparlers avec la mairie mais il faut attendre la fin des élections. Une réunion est prévue. Organisation du Championnat de France Tir 3D les 26 et 27 septembre 2020. Geneviève demande des bénévoles. Les jeunes archers et les adultes sont équilibrés en nombre. Il y a des résultats en concours, ça va.

**Aulnay** : 18 licenciés dont 5 jeunes. Le club fait 3 compétitions par an (salle, extérieur et 3D). Compliqué de faire une équipe. Equipements bons, entraînement 2 fois 3h par semaine. Un pas de tir à 12 mètres permanent, ce sont les retraités seulement qui vont s'entraîner dans cette salle. Pas assez de tir parcours. Concernant les bénévoles, ils sont présents pour les compétitions mais pas tout au long de l'année. Manque d'entraîneurs : Francis Caron s'arrête en raison de son âge et Anthony Hillairet travaille et pas libre le week end.

**Royan** : 56 licenciés. Beaucoup de nouveaux cette année qui donnent une nouvelle dynamique. C'est un départ sur de nouvelles bases avec 25 jeunes. Plusieurs jeunes se lancent dans la compétition. Le club espère former une équipe Jeune. Accès à la salle 20h par semaine et terrain extérieur permanent. Pas de soucis particuliers.

La Présidente cite les clubs excusés : La Jarrie, Saint Sauvant, Saint Sulpice de Royan et Jonzac dont une nouvelle Présidente vient d'être nommée.

### ➤ Les Labels

Yannick Tirateau, responsable de la Commission Labels, informe les clubs présents des nouvelles dispositions d'attribution des labels. 4 niveaux au lieu de 3 : Elite, Excellence, Ambition et Espoir. A partir de septembre 2020 les demandes devront être présentés pour validation au Département, en octobre à la Région et en décembre à la FFTA afin que les labels soient mis en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

La FFTA a publié une fiche technique des différents labels avec les prérequis + minimum 1 certification, ou label ETAF, pour valider un niveau : archers de moins de 10 ans, accueil de 5 poussins minimum, animation/découverte vers des public externe, mixité (38% de féminine), compétition, parcours permanent, tir à l'arc sur ordonnance, handicap, et pratique régulière pour des publics spécifiques (Handi, publics des quartiers prioritaires, sport-santé-bien-être, etc.)

Jean-Louis Ruault, actuellement le club a le label argent. Avec les nouvelles dispositions le club ne peut même plus prétendre à un label.

Yannick précise que pour avoir un label il faudra :

- Que le PV de l'AG du club soit mis sur le site de la FFTA
- Structure et accueil mis à jour tous les ans
- Faire un projet de club

Philippe Ortuno, CRNATA, précise que l'objectif de la FFTA est la structuration des clubs et que l'on gagne des points avec la qualité de l'enseignement. La FFTA intègre la qualité de la formation, ce n'est pas possible de faire un apprentissage technique sur un entraînement une fois par semaine. Philippe précise que le but de la FFTA, c'est la qualité de l'enseignement. C'est une plus-value pour le club.

La Présidente demande de faire remonter les problèmes concernant les labels et ne pas hésiter à contacter Yannick en tant que référent. Le CD les transmettra à la FFTA. Dès qu'il y aura des informations, le CD les diffusera.

#### ➤ **Les Nouvelles Formations**

Intervention de Philippe Ortuno CTR.

Il précise la mise en place d'une nouvelle formation pour la saison 2021 qui sera une passerelle de l'entraîneur E1 vers l'entraîneur fédéral. Cette formation durera 18h.

La formation **sport santé et sur ordonnance**

Philippe Ortuno indique qu'il s'agit d'un public ciblé : ce sont des actions en faveur des personnes atteintes de graves maladies. Sur le Sport-Santé dans son intégralité, seuls les licenciés ayant le statut d'Entraîneur 1-2 et un diplôme de premier secours PSC1 peuvent prendre en charge ces personnes. La FFTA a mis au place une formation :

1<sup>ère</sup> journée : sport-bien-être pas besoin de PSC1

Sport sur ordonnance : formation plus importante avec reconnaissance fédérale pour pouvoir travailler et être reconnu par l'Etat. La FFTA s'est engagée à faire ces formations et avoir la reconnaissance. Filière « formation continue » mise sur le site pour tous renseignements.

Après l'Assemblée Générale du CRNATA le 23 mars 2020 il y aura un forum sur le handicap.

Question posée à Philippe par Maxime Vanaecker (Rochefort) : Est ce qu'il y a une passerelle entre entraîneur 2 et entraîneur fédéral ?

Philippe est en attente de la réponse FFTA..

Valérie Gaborit informe les présents que le CD diffuse beaucoup d'informations : Facebook et mail aux Présidents de Club. Le planning des formations est fait et en ligne jusqu'au mois de juin. Il y a 6 weekend supplémentaires par rapport à l'année dernière.

➤ **Dernières décisions du Comité Directeur de la FFTA**

- Formation entraîneur 1 vers entraîneur fédéral
- Lutte contre l'alcool
- Mise à jour du plan de violence dans le sport
- Tarif pour l'affiliation des clubs et de la licence
- Mise en place du vote à distance
- Accompagnements des projets d'équipement des clubs: mise en place d'un fond associatif pour aider les associations à hauteur de 10 000 €.

➤ **Remise des récompenses « Podiums »**

\*\*\*\*\*

## Assemblée Générale 2019 selon convocation du 26 décembre 2019

15 clubs présents ou représentés : 66 voix (3 pouvoirs : Aulnay, La Rochelle et Périgny)  
St Jean d'Angély représenté mais pas de pouvoir.

6 clubs absents ou excusés : 16 voix

Le quorum étant atteint avec 66 voix/82 voix, la Présidente ouvre la séance à 14 h 30.

### Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2018

Vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour 66 voix : Procès-verbal adopté à l'unanimité

### Rapport moral de la Présidente

Tout d'abord la Présidente rend hommage à Anne Pellecchia, Présidente du Club d'Oléron et à Philippe Raffin, Président du club de Marans passionnés et mobilisés pour leur club qui nous ont quitté brutalement.

Remerciements aux membres du bureau ainsi que l'Agent de Développement Sportif pour le travail effectué en 2019. Elle remercie également l'Agence Nationale du Sport via la FFTA, le Conseil Départemental ainsi que la DDCS17 pour le soutien financier.

Elle remercie les Présidents de Club pour le nombre de personnes accueillies dans les clubs : 1 022 archers ce qui positionne le Département derrière la Gironde au niveau régional.

Soit une augmentation de 35 licences par rapport à 2018. Ce qui positionne notre département à la 2ème place au niveau régional (derrière la Gironde).

La capacité d'accueil de certains clubs a augmenté ce qu'elle trouve très bien, et gentillesse, respect et convivialité font partie de l'engagement des clubs. Mais, elle s'interroge tout de même sur la qualité d'apprentissage de notre discipline à nos archers, en général. Sachez que pour augmenter la qualité technique et donc les résultats sportifs des archers il est important que les entraîneurs bénévoles soient bien formés.

Trop peu d'entraîneurs mettent à jour leur compétence, et trop peu de bénévoles font les formations entraîneurs.

Le CD n'a pas vocation à faire les formations, cependant il propose des groupes de perfectionnement pour l'accès aux formations, dans lesquels il y a encore trop peu de monde. Sans compter que l'offre de formations proposée par le comité régional est importante, et répond à chaque thématique de notre sport.

Donc elle insiste et souhaite que les présidents de clubs mobilisent, encouragent, et impliquent les archers (petits et grands), ainsi que les parents, dans la vie des clubs. Des vocations peuvent naître, aussi bien pour le corps arbitral que pour les entraîneurs.

La nouvelle labellisation va, peut-être, permettre à certains clubs de se structurer et s'organiser. Valérie conseille aux Présidents de Club de bien réfléchir aux orientations souhaitées.

Concernant les compétitions jeunes, la FFTA permet de nouveau des concours TAE courtes distances. Il faut encourager les jeunes à participer à ces compétitions qui sont essentielles pour progresser vers un plus haut niveau et permettra de déceler ceux qui peuvent être intégrés dans le groupe « jeunes départemental ». Pendant la saison 2019, des jeunes archers de ce groupe ont évolué au plus haut niveau. La Présidente félicite l'ensemble des archers Charentais Maritimes qui ont été sélectionnés et qui ont participé à une compétition nationale, européenne et internationale.

Dans le cadre des activités de développement et de promotion, le travail de l'Agent de Développement a été d'intensifier les relations avec le milieu scolaire. Avec beaucoup de prospections et de rencontres avec les Conseillers Pédagogiques, les Directeurs d'Ecole, Roland Riou est intervenu dans de nombreuses écoles du département. Valérie remercie Roland pour son professionnalisme.

S'agissant de la communication, création d'une page Facebook et d'un compte instagram. L'objectif est d'être plus lisible et visible par les financeurs, les archers et les partenaires. Il faut que le tir à l'arc soit reconnu.

La saison 2020 étant une année « Olympique » et donc électorale, le nouveau Comité Directeur devra être élu après les Olympiades. La Présidente donne rendez-vous à la fin de l'année et demande aux Présidents de Club de faire passer le message à leurs archers.

Vote : Contre 0 – Abstention 0 – Pour 66 voix : le rapport de la Présidente est adopté à l'unanimité.

### **Rapport de la Secrétaire**

Pour la saison sportive 2019, le CD a enregistré 1022 licenciés comprenant 71% d'hommes et 29% de femmes avec 348 créations de licences. Les jeunes représentent 44% des licenciés (hommes, femmes confondus).

Le Bureau s'est réuni 5 fois. Outre les points d'actualité qui émanent de la FFTA, CRNATA, etc, les thèmes évoqués régulièrement sont les missions du Comité Départemental :

- Les regroupements des jeunes archers,
- Les stages des vacances scolaires
- Les TNJ,
- Les formations
- Les objectifs et les projets

Réalisations du CD en plus des diverses missions de chacun des membres :

- Règlement intérieur pour les stages jeunes
- Désignation d'un responsable prêt de matériel du CD (convention) : Raymond Bissay
- Mise à jour de l'adresse postale du CD auprès de l'INSEE qui permet de recevoir certaines subventions.
- Mise en place d'une Commission Communication

Puis la Secrétaire liste les archers ayant fait un podium pour les championnats de France ainsi que les médaillés DDCSJ 2019 (voir dossier convocation).

### **Rapport de la Commission Sportive**

Ce sont des stages avec nuitées organisés pendant les vacances scolaires pour les jeunes archers :

- ❖ Stage de Toussaint au centre départemental sportif de Boyardville
- ❖ Stage de Pâques au centre de loisirs de Cheusse de Sainte Soule

Ces deux stages font partie des regroupements à suivre par les archers de l'équipe jeunes départementale mais également ouvert aux autres archers qui souhaitent approfondir leur technique en général et se préparer à la saison extérieure.

Ces stages sont encadrés par Jérôme Pitor, brevet d'Etat du 1<sup>er</sup> degré et Roland Riou, Diplômé d'Etat et ADS du CD.17. 16 jeunes participent à ces stages qui sont en principe complet chaque année. Pour les deux stages, au total, 9 clubs étaient représentés : La Rochelle, Nieul, Saintes, Surgères, Rochefort, Royan, Aigrefeuille, Aytré et Périgny.

### **Déroulement des stages :**

Boyardville : travail en groupe sur des exercices fonciers du type posture, mouvement, maintien de traction, maintien de la visée et des exercices plus personnels pour les archers le nécessitant. Gros travail sur paille à courte distance, tir sur visuel et sur blason. Les encadrants n'ont pas échappé au traditionnel réglage des arcs : bands et tillers incorrects, cordes et flèches inadaptées à l'arc ont été source d'apprentissage.

Cheusse : Les journées commencent par un réveil musculaire et course à pied avant de passer à un travail technique individuel les premiers jours pour finir par du tir par équipe puis des duels individuels.

Tant pour Boyardville que pour Cheusse, les avis des groupes, rédigés par les jeunes archers, sont positifs dans l'ensemble concernant : la restauration, l'hébergement, l'ambiance, les espaces de jeux, etc.. Ils ont signalé qu'ils avaient de bons entraîneurs et ont souhaité un jour de plus à Cheusse.

La Présidente complète ce rapport par la mise en place de stages journaliers organisés sur le département du 19 au 21 février 2019. L'objectif était d'aborder les différents facteurs de la performance et de faire découvrir aux archers les thèmes abordés lors des différents stages départementaux (physique, technique, matériel, mental). Stage encadré par Roland Riou.

### **Le Groupe départemental « Jeunes » :**

Ce groupe, composé d'une dizaine d'archers, se retrouve une fois par mois pour un entraînement collectif encadré par Roland Riou, ADS. Il organise ces regroupements et fait une évaluation des archers en début et en cours de saison pour mettre au point un programme personnalisé de l'archer avec des objectifs tels que participer aux championnats départementaux, régionaux, aux tournois et championnats nationaux TAE.

Pour la saison 2019 le groupe départemental a été présent sur :

- 2 championnats départementaux salle et TAE
- 3 championnats régionaux salle, campagne et TAE
- 2 tournois nationaux (TNJ)
- 3 championnats de France : salle, campagne et TAE



## **Les Actions de Développement de l'Agent de Développement Sportif**

Des actions de développement ont été réalisées en milieu scolaire au collège. L'activité tir à l'arc a été très appréciée par les élèves dont la quasi-totalité découvrait cette pratique.

En centre de loisirs et avec un public sénior le tir à l'arc a été une découverte également très appréciée.

## **Rapport de la Commission Arbitres**

Saison hiver : 30 arbitrages de concours qualificatifs et 6 arbitrages rencontres jeunes

Saison été : 54 arbitrages sur des qualificatifs et 1 arbitrage jeune.

A noter que les arbitrages pour les Equipes D2 et les Championnats de France ne sont pas comptabilisés. Le calendrier arbitrage est gérée au niveau départemental.

2 candidats ont passé l'examen mais n'ont pas été reçus. Ils peuvent repasser l'examen au mois d'avril 2020. Aucun arbitre en formation pour la saison 2020.

Pour les compétitions extérieurs les arbitres FITA sont en nombre suffisant mais manque d'arbitres parcours (Nature – 3D et campagne). Il est urgent d'avoir des arbitres jeunes pour continuer à proposer des rencontres jeunes.

Yannick Tirateau rappelle qu'il appartient au club d'indemniser les arbitres sur la base de 0,36€ du kilomètre et 8€ par départ arbitré. Seuls les championnats régionaux sont remboursables auprès du Comité Régional.

Anthony Hillairet évoque le compagnonnage qui pourrait être une découverte dans le métier d'arbitre. Yannick signale qu'au niveau Poitou-Charente il n'y aura plus de formateur.

Jean-Louis Ruault indique que 3-4 week end d'arbitrages en moyenne c'est contraignant. Pour Chantal Le Floch, les mises à jour sont très fréquentes avec trop de choses à apprendre et vite « perdues ».

## **Rapport de la Commission Calendrier**

Sur l'ensemble l'élaboration des calendriers (salle et extérieur) s'est bien passée

Le Championnat Départemental salle est programmé les 23-24 janvier 2021.

## **Rapport de la Commission Label**

Les labels bronze, argent ou or attribués pour la période du 01/09/2017 au 31/08/2019 ont une date de validité prolongée au 31/08/2020. Seuls les clubs ayant renouvelé leur affiliation peuvent bénéficier de cette prolongation.

Yannick Tirateau rappelle les clubs concernés. Les valeurs des labels seront en année civile du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre pour une validité de 2 ans, renouvelable au bout d'un an en cas de changement dans le club (valeur montante). 4 niveaux : espoir, ambition, excellence et élite.

C'est avant tout une structuration du club :

- Mise en ligne sur le site de la FFTA du procès-verbal de l'Assemblée Générale du Club
- Etablir un projet associatif
- Obtenir un des prérequis + 1 certification ou label ETAF

Une fiche technique club « Projet de développement nouveaux labels à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 » est sur le site de la FFTA : *Nos clubs/Labels et actions fédérales/Documentations/Définir un projet pour se développer/Fiche de présentation des labels.*

Accès des clubs pour essais auprès des référents départementaux février 2020

Débuts des dossiers labels pour validation :

1. Départements en septembre 2020
2. Régions fin novembre 2020
3. FFTA décembre 2020.

### **Rapport de la Commission Handisport**

Michel Armengol a coaché avec le CD Handisport de Charente-Maritime les stages jeunes pour préparer les jeux de l'avenir, cette année à Valence (26).

Arbitrage des compétitions FFSA de Saintes et Périgny.

Une étude est en cours pour la création d'une structure FFH et FFSA (centre Lannelonge et centre Hélio Marin).

### **Rapport de la Commission Sport-Adapté**

Chantal Le Goff ne s'occupe que des archers « Sport-Adapté » qui participent à des compétitions. Comment les repérer ? Dans les structures il manque du personnel, pas de communication. Chantal ne peut avoir la liste. Saint Jean d'Angély : sport-adapté mais pas d'éducateur.

Chantal propose un regroupement au sein de la Fédération Sport-Adapté qui concerne tous les sports. Trois questions se posent : communication, autonomie et motricité ?

Un nouveau règlement a été diffusé juste avant le Championnat de France avec un quota de points. En outre, il y a eu un changement de blason pour les archers de plus de 50 ans. Ces modifications juste avant une compétition perturbent les archers.

### **Rapport de la Commission Informatique et Communication**

3 supports de communication :

1. **Site Internet**, géré par Donatien Martineau : [webmaster@tiralarc17.fr](mailto:webmaster@tiralarc17.fr)  
La fréquentation du site est en progression de 14%
2. **Page Facebook**, gérée par principalement par Xavier Corrand. Communication « moderne » du CD17 depuis le 4 juillet 2019 : [tiralarc17.fr](http://tiralarc17.fr) dont le but est de garder un endroit dynamique, régulier avec un minimum de communication des actions du CD (stages, projets, etc.). Partage des pages avec le CRNATA et la FFTA.
3. **Instagram** : géré par Xavier Corrand, en ligne depuis le 9 septembre 2019, communication promotionnelle. Dans l'immédiat, peu de recul, c'est un média

vecteur d'image notamment chez les jeunes mais également les territoires et certaines communes et à terme visibilité à nos sponsors.

## **Rapport de la Commission Sport-Santé**

Audrey Cankovic-Allard, membre du CD, rend hommage à Philippe Raffin pour l'énorme travail accompli et assure les membres présents de sa volonté de pérenniser et développer cette Commission.

Audrey rappelle que le Sport-Santé lutte contre la sédentarité pour être en bonne forme physique grâce à la pratique sportive. Le tir à l'arc est une discipline hautement recommandée pour de nombreuses pathologies longue durée.

Les temps forts de la saison 2019 :

- Conférence Amazone à Marans organisée par Philippe avec le corps médical (Docteurs, kinésithérapeute, chirurgien Oncologue). La Ligue Contre le Cancer de La Rochelle ainsi que les clubs se sont mobilisés autour de ce projet porté par le CRNATA. Cette conférence sera organisée également dans le sud de la Nouvelle Aquitaine.
- Ouverture de la plateforme PEPS pour le référencement des intervenants pour le sport sur ordonnance.

## **Rapport Financier**

Le Trésorier présente une gestion complète pour l'année 2019 (Détail dans le dossier de convocation).

**Charges** : montant : 36 548,25 €, en augmentation de 5,75% par rapport à 2018.

Le salaire de l'Agent de développement du CD représente 46%, soit 16 692,46 €, poste le plus important.

**Produits** : montant : 34 502,18 € soit une augmentation de 5,35% par rapport à 2018.

**Bilan** : Le bilan fait apparaître un résultat net de l'exercice de – 1 823,01 €

Au 31 décembre 2019, solde des comptes :

Compte courant bancaire Crédit Mutuel :	1 397,81 €
Livret bleu Crédit Mutuel :	42 425,93 €

### **Lecture du rapport des Vérificateurs aux Comptes**

Jacquotte Grosjean (Aytré) et Frédéric Bardin (Périgny)

Le rapport financier ne soulevant pas de commentaires, il est procédé au vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour : 66 voix. Le rapport du Trésorier est adopté à l'unanimité.

### **Nomination des Vérificateurs aux Comptes : Exercice 2020**

Jacquotte Grosjean (Aytré) et Frédéric Bardin (Périgny)

## Projets 2020

- Recrutement « Groupe Départemental Jeunes »
- Challenge poussins et benjamins
- Stages sportifs Boyardville et Cheusse
- Stages journaliers 25/2 Surgères – 26/2 Nieul – 27/2 Pons (complet)
- Stages vacances d'été
- Groupe adultes (renouvelé car peu de candidats en 2019)
- Stage de discipline parcours (à partir de benjamin)
- Subventions : accompagner les archers qui font une formation entraîneur et arbitres (totalement gratuite pour ces derniers sauf pour les déplacements)
- Intervention dans les écoles : convention USEP – FFTA
- Intervenir en résidence séniors
- Au niveau Commission Labels le CD sera présent et accompagnera les clubs
- Calendrier : 23–24/01/2021 Championnat Départemental – Les clubs doivent se positionner sur les championnats
- Commission Sport-Santé : pérenniser le projet Amazone
- PEPS
- Commission Communication : articles, actions du CD, etc. Facebook, Instagram.

**Budget prévisionnel pour l'exercice 2020 : en équilibre**

**Charges : 47 620€ - Produits : 47 620€**

**Licences :** Le CD n'augmente pas ses tarifs ainsi que la FFTA. Seule la région augmente ses tarifs.

Vote : Contre 0 – Abstention 0 – Pour 66 voix.

## Elections

Scrutateurs : Maxime VANAHECKER (Rochefort) – Cyril NICOLAS (Virson)

**Election d'un membre au Comité Directeur :**

**Xavier CORRAND** – 66 voix – Elu

## QUESTIONS DIVERSES

**Championnat de France 3D :** Organisé par le Club de Surgères en septembre 2020. Il y aura 180 archers. Accord du Service Technique de la FFTA. Il y aura un village avec des exposants. 2 parcours à installer et des phases finales. Geneviève FREUND, Présidente du Club de Surgères fait appel à des bénévoles.

\*\*\*\*\*

La Présidente informe les présents qu'une Assemblée Générale Extraordinaire électorale est programmée pour le samedi 14 novembre 2020. Elle demande aux Présidents de Club de faire appel aux Archers pour de nouvelles candidatures.

Sont programmées les Assemblées Générales du CRNATA le 20/11/2020 et celle de la FFTA le 12/12/2020.

**La Présidente fait appel à un club pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale du CD qui se déroulera début 2021.**

L'ordre du jour étant épuisé la Présidente lève la séance. Clôture de l'AG à 18h.

La Présidente,

La Secrétaire

Valérie Gaborit

Fernande Mattéra

**ANNEXE 1**

**Election des délégués à l'Assemblée Générale de la FFTA le 30 mars 2020**

Scrutateurs : Maxime VANAHECKER (Rochefort) – Cyril NICOLAS (Virson)

L'Assemblée Générale du Comité Départemental 17 de Tir à l'Arc a fixé le nombre de délégués à élire à : 1 délégué et 1 suppléant

Conformément à l'article 8.5 de la Fédération, un appel à candidature a été fait.  
Se sont portés candidats avant la date limite fixée au 17/01/2020 :

**Mme FREUND Geneviève**  
**Mme GABORIT Valérie**

Le vote a eu lieu à bulletin secret au scrutin majoritaire.

Nombre total de voix inscrites pour le CD.17 : 82 voix  
Nombre de voix disponibles : 66 voix  
Suffrages exprimés : 66 voix  
Abstentions : 0 voix

Les candidates suivantes ont obtenu :

**Valérie GABORIT** - Déléguée : 66 voix – Elue  
**Geneviève FREUND** - Suppléante : 65 voix – Elue

\*\*\*\*\*